

ENCOURAGER LA MARCHÉ À PIED

Lorsque le site d'une manifestation est bien desservi par les transports publics, une grande majorité du public peut s'y rendre aisément à pied – totalement ou partiellement, en combinaison avec le train ou le bus.

Des cheminements piétons sûrs, bien indiqués et accessibles à toutes et tous favorisent la mobilité active, réduisent le trafic motorisé et contribuent à diminuer les émissions de CO₂.

Avant la manifestation

- Identifier les itinéraires piétons reliant les gares et arrêts de bus au site de la manifestation, puis les intégrer aux plans d'accès.
- Vérifier que ces itinéraires soient accessibles aux personnes à mobilité réduite ou accompagnées d'enfants.
- Mettre en place une signalétique claire, visible et contrastée, avec des pictogrammes simples et des caractères de grande taille.
- Indiquer les temps de parcours moyens (à environ 4 km/h) sur les plans et panneaux d'orientation.
- Si nécessaire, coordonner avec la Commune ou la police la fermeture temporaire de certaines routes au trafic motorisé.
- Installer une signalétique piétonne cohérente sur le site de la manifestation.
- Communiquer en amont sur ces parcours via les différents canaux : site Internet, programme, réseaux sociaux, plans d'accès, etc.

Pendant la manifestation

- Positionner des bénévoles aux intersections ou passages piétons afin de sécuriser les traversées et fluidifier les déplacements.
- Contrôler régulièrement la signalétique et la remplacer ou la réparer en cas de dégradation (intempéries, vandalisme, etc.).

Après la manifestation

- Démonter l'ensemble de la signalétique et la stocker soigneusement pour un éventuel réemploi lors d'une prochaine édition.
- Documenter les retours d'expérience concernant les itinéraires piétons afin d'améliorer le dispositif pour les futures manifestations.